Admin

Compte-rendu

# **Projets Sportifs Territoriaux Concertés**

Date: 05/11/2016 Page: 1 / 1

#### Samedi 5 novembre 2016

La DRJSCS a réuni toutes les ligues sportives franciliennes pour présenter sa coordination des politiques sportives avec le lancement des projets territoriaux concertés en lle de France. La réunion a été présidée par Christèle Gautier, responsable du Pôle Sport.

#### 1. Présents

- Patrick Beaussart
- Marc-Angelo Soumah

## 2. Le projet

Les projets territoriaux concertés (PTC) prendront la suite des plans de développement élaborés pour l'olympiade 2013/2016. Elles déclineront les priorités fédérales (convention avec le ministère, projet de performance fédéral, plan citoyens du sport) en prenant en compte les spécificités des territoires franciliens, de la spécificité de chaque sport et des axes prioritaires retenus par les ligues, les comités départementaux et le niveau local.

Le souhait de la DRJSCS est d'établir une nouvelle convention pluriannuelle avec un axe sur 4 ans.

L'objectif est d'avoir une meilleure visibilité sur les actions et projets, plus de cohérence.

La DRJSCS va se rapprocher du Conseil Régional IDF, des DDCDS, du CROSIF et des CDOS, notamment avec des échanges sur nos projets et nos financements. Ceci afin d'avoir une vision d'ensemble avant de valider toutes conventions.

Les comités départementaux rentrent dans le dispositif global. La ligue devra dans son dossier inclure obligatoirement les priorités et les axes de chaque département (même s'ils sont différents de ceux de la ligue). Dossier qui fait environ 20 pages dont 1 pour chaque comité départemental. Le dossier pourra être revu chaque année.

Pour le CNDS, les dossiers devraient être allégés et simplifiés. Les demandes de subvention au CNDS peuvent être faites soit globalement par la ligue pour elle même et l'ensemble des départements soit comme maintenant séparément. Il souhaite petit à petit tendre vers une régionalisation du CNDS.

### 3. Déroulement

Dossier à remplir en décembre 2016 sur l'établissement d'un constat de notre sport, de la réalité de notre discipline.

Identification avec les comités départementaux de nos atouts, nos faiblesses, des opportunités, des freins,...

Déterminer 3 ou 4 priorités maximum. La DJSCS fera l'étude avec le conseil Régional, les axes prioritaires du ministère, les DDCS pour valider ou non nos projets et leurs financements.

Entre juin et septembre 2017, signature des conventions pluriannuelles.